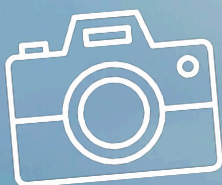


en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos
Lauréat :
Grégory Mermoud**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 46 – février 2025

Moments forts

**Elections cantonales du 2 mars 2025 :
Grand Conseil et Conseil d'Etat**

Impôt sur les chiens

Carnaval de Miège 2025

**A la rencontre de nos nouveaux
élus communaux**



**Noble-
Contrée**
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

L'année 2025 débute sous le signe du changement et de l'enthousiasme pour notre belle commune. À l'approche des élections au Conseil d'État et au Grand Conseil, la vie politique locale s'anime avec énergie. Ce sont des moments déterminants pour l'avenir de notre région, où chacun de nous peut jouer un rôle crucial pour façonner la direction de notre canton et de notre district.

Mais au-delà des enjeux politiques, ce qui fait la richesse de notre commune, ce sont les nombreuses associations villageoises qui, chaque année, donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements.

Merci à vous toutes et tous, bénévoles et passionnés, pour faire vivre notre territoire à travers des activités culturelles, sportives et sociales. Grâce à votre engagement, Noble-Contrée est plus que jamais un lieu de rencontres, de partage et de convivialité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal.

Chargée de communication

Anaïs Zufferey

Inscription à la course Sierre-Zinal

La 52^{ème} édition de la mythique course Sierre-Zinal se déroulera le samedi 9 août 2025.

Comme chaque année, les organisateurs proposent aux habitants du district de Sierre un accès exclusif à la course grâce à un quota de 700 dossards.

Ainsi, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en avant-première le vendredi 14 février 2025 sur le site www.sierre-zinal.com.

Elections cantonales du 2 mars 2025 : Grand Conseil et Conseil d'Etat

Le peuple valaisan est appelé à élire les 5 membres du Conseil d'Etat pour la prochaine période de quatre ans. Six candidats sont en lice, dont notre actuel Président Stéphane Ganzer. Un éventuel second tour pourrait se tenir, en cas de ballottage, le dimanche 23 mars 2025.

Nous élisons également les 130 députés et autant de députés-suppléants pour le Grand Conseil. Cette année, dix habitants de Noble-Contrée se portent candidats: Natacha Albrecht (PLR), Michel Barras (les Verts), Pascal Clivaz (PS), Ludovic Epiney (PS), Kevin Follonier (UDC), Stéphane Ganzer (PLR), Grégoire Rieder (PS), Jean-Jacques Schmid (UDC), Sabine Serra (UDC) et Claude-Alain Tscherrig (Le Centre).

Pour le vote par correspondance, l'électeur doit affranchir l'enveloppe

de transmission et la remettre au bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard pour le vendredi précédant les élections à 17h.

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil, installé dans l'ancienne Poste de Veyras. Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h à midi et le mercredi de 13h30 à 18h. Le vendredi 28 février 2025, le dépôt est aussi possible jusqu'à 17h.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 2 mars 2025 de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

Fiscalité Impôt sur les chiens

Selon la législation cantonale, tout détenteur de chien domicilié en Valais ou qui y réside plus de trois mois par année doit s'acquitter de l'impôt sur les chiens pour le 31 mars de l'année en cours.

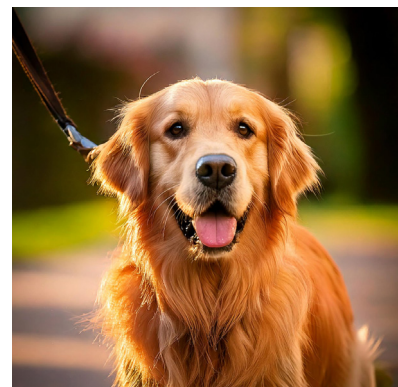
Si c'est votre cas, nous vous invitons à remettre par courriel, par envoi postal ou par dépôt à l'administration communale les documents suivants d'ici au 31 mars 2025 :

- Attestation 2025 de votre assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés par le chien ;
- Obligation de formation pour tous les nouveaux détenteurs d'un premier chien dans un délai d'une année dès l'acquisition.

L'impôt annuel sur les chiens se monte, comme les années précédentes, à CHF 150.- par animal.

Nous vous rappelons d'autre part que le

règlement communal de police impose aux détenteurs de chiens de ramasser les excréments aux abords des routes, sur les propriétés et dans le vignoble. Les vignes et les parcelles agricoles sont des propriétés privées et doivent être respectées comme telles. Nous vous remercions de votre collaboration pour conserver nos villages propres et agréables à parcourir.



Informations pratiques Carnaval de Miège 2025

A vos masques, le Carnaval de Miège revient pour sa 55^{ème} édition sur le thème des mangas (univers de la bande-dessinée japonaise).

Le samedi 1^{er} mars 2025, les enfants défilent en ville de Sierre puis au cœur du village de Miège. Dès la fin du cortège, la fête se prolongera avec le bal des enfants à la salle polyvalente de Miège. Le dimanche, les festivaliers se mettront à table pour le banquet mis sur pied lors de la traditionnelle soirée villageoise (inscriptions closes). Dès 23h, les portes seront ouvertes au public pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Le lundi 3 et mardi 4 mars auront lieu les soirées dansantes dès 21h à la salle polyvalente de Miège. Pour rentrer en sécurité chez soi, des bus sont prévus en direction de Sierre et de Crans-Montana. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de l'organisation www.carnamiège.ch.

La tenue d'un tel événement, qui attire un public nombreux, occasionnera quelques nuisances. Nous remercions les festivaliers de respecter le voisinage, ainsi que les riverains pour leur compréhension.



Prévention contre les cambriolages

Moins les jours sont longs, plus les cambrioleurs ont tendance à agir. Face à ce constat, la Police délivre plusieurs conseils pour éviter de se faire cambrioler son domicile :

- Se faire conseiller par un spécialiste en sécurité ;
- Simuler une présence (lumière, fond sonore, etc.) ;
- Verrouiller sa porte, même lors d'absences de courte durée ;
- En quittant son domicile, ne pas laisser de fenêtre ouverte ou en imposte ;
- Si vous remarquez une présence ou un véhicule suspect, vous pouvez contacter le 117 ou notre Police communale au 027 564 63 40 ;
- Si vous partez en vacances, vous pouvez avertir vos voisins pour faire relever votre courrier. En effet, une boîte à lettres pleine est une indication pour les cambrioleurs. Il est également possible d'indiquer vos jours d'absence à notre Police communale par e-mail à l'adresse police@noble-contrée.ch, qui effectuera des passages ponctuels devant votre domicile ;

- Ne pas ouvrir à une personne inconnue sans connaître le motif de sa visite. En cas de doute sur ses intentions, n'hésitez pas à contacter le 117 ou le 027 564 63 40.

Vous retrouvez tous les conseils sur le site www.effraction.policevalais.ch. Notre Police communale reste également à votre disposition pour toutes questions.



Camps de ski des élèves de Miège et de Veyras

Les élèves de Miège (photo de gauche) et de Veyras (photo de droite) ont profité d'excellentes conditions d'enneigement à Crans-Montana et à Chandolin durant leur camp de ski.



A la rencontre de nos nouveaux élus communaux

Daria Torrent, Arnaud Solioz et Géraldine Pouget-Zufferey sont les trois nouvelles personnalités à faire leur entrée au Conseil communal cette année. Ils nous racontent leur parcours et leurs motivations pour cette nouvelle législature.

Daria Torrent est la directrice de l'hôtel Central situé au cœur de Crans-Montana. C'est tout naturellement qu'elle reprend le dicastère du tourisme, branche qu'elle a d'ailleurs étudiée pour entrer dans l'hôtellerie. La conseillère, qui a aussi hérité du dicastère de la formation, explique qu'un des grands projets qui l'attend est la rénovation du centre scolaire de Venthône. "Je souhaiterais aussi que l'on puisse trouver prochainement un endroit pour accueillir la nurserie, nous aurions ainsi un accueil parascolaire pour les enfants de tout âge" précise-t-elle. Une de ses plus grandes passions est de voyager et découvrir de nouveaux lieux. Avec son troisième dicastère, la culture, elle souhaite encourager les habitants à visiter les musées de notre commune et à découvrir nos parcours de plein air.

Arnaud Solioz, quant à lui, est chef de section au Service de l'entretien des routes nationales. En héritant des dicastères des travaux publics, des eaux et des infrastructures, il retrouve des domaines techniques qui lui sont déjà familiers. Son objectif pour cette législature est de

garder un haut niveau de qualité dans la gestion des dossiers. Il souhaite également qu'une bonne ambiance règne au sein du conseil, afin de favoriser une collaboration sereine. Durant ses loisirs, il pratique la course à pied et le vélo.

Notre troisième conseillère est Géraldine Pouget-Zufferey, ingénieure en chimie. Elle officie comme cheffe de projet dans un bureau d'ingénieur qui accompagne les entreprises en matière de protection de la santé et de sécurité au travail. Pour ce nouveau mandat de Conseillère, elle reprend les dicastères de la sécurité, des loisirs et des institutions. Géraldine se réjouit de collaborer avec les responsables des différents services, ainsi que les sociétés locales. "Elles constituent vraiment le moteur de nos villages et leur donnent une âme". Son objectif est de mener à bien les projets, dans un esprit d'écoute et de bienveillance avec les gens avec qui elle collaborera.



De gauche à droite : Arnaud Solioz, — Géraldine Pouget-Zufferey et Daria Torrent

Actualités de nos commerces et sociétés

"Après-ski" au Tandem Café : Le Ski-club de Venthône organise une fête d'après-ski au Tandem Café à Venthône le samedi 15 février 2025 dès 16h15. Anna et Quentin Lode vous proposeront pour l'occasion des hot-dogs ainsi que leur carte habituelle de mets.

Capoeira dos Alpes : Envie de découvrir la capoeira, cet art martial mêlant jeu, danse et musique ? Rejoignez l'association pour une Roda ouverte à tous le jeudi 27 février 2025 à 18h15, à la salle polyvalente de Venthône. Venez partager un moment convivial et plonger dans l'univers fascinant de cet art aux mille facettes !

Concert annuel de la Fanfare Union de Venthône : La fanfare présentera le fruit de son travail hivernal à l'occasion de son concert annuel le dimanche 9 mars prochain à 17h00 à la salle polyvalente de Venthône. Une première partie plus classique sera suivie d'une seconde plus enjouée sur le thème de la fête. Les musiciens se réjouissent de vous retrouver nombreux et vous remercient pour votre soutien !

Agenda des manifestations

9 février : Loto de la Fanfare Union de Venthône, salle polyvalente de Venthône

27 février : Roda de la Capoeira dos Alpes, salle polyvalente de Venthône

1, 2, 3 et 4 mars : Carnaval de Miège, salle polyvalente de Miège

9 mars : Concert annuel de la Fanfare Union de Venthône, salle polyvalente de Venthône

14 mars : Loto de la SD de Veyras, salle polyvalente de Veyras

15 mars au 13 avril : Exposition de Christine Bonnet et Ernest Pfammatter, Galerie du Château de Venthône

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contrée.ch.

noble-contrée.ch

[f @noblecontrée](https://www.facebook.com/noblecontrée)

[i @noblecontrée](https://www.instagram.com/noblecontrée)

[in Commune de Noble-Contrée](https://www.linkedin.com/company/commune-de-noble-contrée)

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store

Google Play

Impressum

Tirage : 2'280 exemplaires

Prochaine parution : 10 mars 2025

Délai de rédaction : 14 février 2025

Imprimerie : Schöchli, Sière



Noble-Contrée
Entreprendre durablement

